

Rapport annuel 2012

Administration :

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5
Postfach / Case postale 443
CH-3000 Bern 25

Téléphone 031 330 60 00

Fax 031 330 60 01

info@symova.ch

www.symova.ch



Chiffres clefs

		31.12.2012	31.12.2011
Effectif des assurés			
Nombre d'assurés actifs		6'771	6'585
Nombre de rentiers		3'496	3'472
Total des destinataires		10'267	10'057
Nombre de caisses de prévoyances			
		68	67
Données actuarielles			
Fortune de prévoyance disponible	en Mio. CHF	2'011	1'828
Obligations assurés actifs	en Mio. CHF	1'040	1'010
Obligations bénéficiaires de rentes	en Mio. CHF	947	939
Total des obligations actuarielles	en Mio. CHF	1'987	1'949
Ratio Actifs / Rentiers (obligations actuarielles)	en %	52.3 / 47.7	51.8 / 48.2
Ratio Actifs / Rentiers (nombre)	en %	66.0 / 34.0	65.5 / 34.5
Degré de couverture consolidé (toutes les caisses de prévoyance)	en %	101.19	93.77
Placement de la fortune			
Fortune de placement	en Mio. CHF	2'054	1'885
Dont réserves de l'employeur, fortune de l'institution de prévoyance, frais de gestion, débiteurs, etc.	en Mio. CHF	43	57
Performance totale nette	en %	6.84	1.84
Assurance de risque			
Masse salariale assurée	en Mio. CHF	388.3	372.7
Cotisations de risque versées	en Mio. CHF	12.99	12.6
Cotisation de risque moyenne	en %	3.35	3.38
Rétrocession aux caisses de prévoyance	en Mio. CHF	8.14	7.82
Cotisation de risque moyenne effective	en %	1.25	1.28
Frais de gestion			
Frais de gestions versés	en Mio. CHF	1.79	2.11
Moyenne par destinataire (brut)	en CHF	174.75	210.10
Rétrocession à l'employeur	en Mio. CHF	0.16	2.69*
Frais de gestion effectif par destinataire (net)	en CHF	158.76	n/a
Bases techniques			
Taux technique d'intérêt	en %	3.5	3.5
Bases techniques actuarielles		LPP 2010	LPP 2010
Rendement attendu	en %	3	3

* incl. année précédente



Rétrospective

A fin 2012 la Fondation collective Symova atteignait pour la première fois un degré de couverture consolidé de plus de 100%. Grâce au fort rendement des placements et de versements consécutifs des entreprises, ce dernier a pu augmenter de 93.77% au 31.12.2011 à 101.19% au 31.12.2012. Ainsi à fin 2012, de nombreuses caisses de prévoyances ont été à même de réduire le découvert huit années plus tôt que tel le prévoyait le concept d'assainissement pour fin 2020. Toutefois de nouveaux efforts seront à nouveau nécessaires dans le futur pour pouvoir compenser l'augmentation continue de l'espérance de vie ainsi que des faibles rendements des placements attendus.

Du point de vue de l'investisseur, les banques Nationales ont apporté un sentiment de bonheur. Elles ont augmenté massivement la part de liquidité dans les marchés financiers. Ces injections supplémentaires de liquidités devaient soulager la crise de la dette financière et stimuler l'économie. Dans ce contexte d'environnement de placement positif surprenant, la Fondation collective Symova a réalisé une performance de 6.84%. En raison de la politique de placement conservative, ce résultat se situe, à contrario de l'année précédente, seulement dans la moyenne du monde des caisses de pensions.

La clôture des exercices de l'Institution de l'assurance (assurance de risque invalidité et décès) et des frais de gestions est à nouveau réjouissante. En effet, uniquement effectivement 1.25% n'a été nécessaire pour les cas de prévoyance de la cotisation de risque moyenne de 3.25% acquittée. Les bénéfiques ont été attribués proportionnellement aux caisses de prévoyances en faveur de la réserve pour changement de bases des assurés actifs. Cette réserve sera utilisée pour les mesures de conservation des prestations dans le cadre de la réduction du taux de conversion.

Malgré la diminution des frais de gestions de quelque 20% par rapport à l'année précédente, l'exercice des frais de gestion a également clos avec un bénéfice au cours de cette année comptable. Un montant de quelque CHF 160'000 sera rétrocédé aux entreprises affiliées en faveur de la réserve de cotisation de l'employeur.

Perspectives

Le Conseil de Fondation a décidé en été 2011 de réduire le taux technique d'intérêt actuel de 3.5% à 3.25% pour le 31.12.2015 et à 3.0% pour le 31.12.2020. Ainsi, les taux de conversions respectivement corrects auraient été en conséquence adaptés au 01.01.2016 et 01.01.2021. En regard de l'environnement actuel, le Conseil de Fondation a décidé en mars 2013 d'accélérer ce plan de route et de réduire le taux d'intérêt technique actuel de 3.5% au 31.12.2013 au minimum à 3.0%. L'augmentation nécessaire en découlant du capital de couverture des rentes sera en partie financée par les réserves partielles déjà constituées. En sus, devront encore être décidé des mesures pour la conservation des prestations découlant de la réduction du taux de conversion, qui seront également en partie financées par les réserves déjà constituées. La réduction du taux d'intérêt technique et des mesures de conservation des prestations engendreront une perte du degré de couverture de la Fondation collective Symova de quelque trois pourcents. Les commissions de prévoyances ainsi que les entreprises seront informées séparément à ce sujet.

Le Conseil de fondation étudie en sus au courant de cette année une réduction supplémentaire du taux technique d'intérêt de 3.0% à 2.75%. Les commissions de prévoyance et les entreprises en seront informés en temps voulus.



Stratégie de placement

Afin de pouvoir conserver le potentiel de rendement du placement de la fortune, le Conseil de Fondation a décidé de modifier la stratégie de placement au 01.12.2012. La nouvelle stratégie de placement contient en comparaison avec la stratégie auparavant, une légère augmentation de la quotité en actions et immobiliers. De ce fait, la nouvelle stratégie de placement présente un risque de placement légèrement plus élevé. La pondération plus élevée de l'immobilier sera prise en compte comme auparavant en toute connaissance de cause, étant donné que cette catégorie de placements a réalisé des rendements stables jusqu'à lors, rendements qui sont en deçà du rendement attendu. En sus, ce portefeuille immobilier, qui sera géré par des fondations de placement et qui a été complété depuis le 1^{er} décembre 2012 avec de l'immobilier étranger, est largement diversifié.

La fortune de placement de la Fondation collective Symova se montait à quelque CHF 2'054'000'000.00 à fin 2012.

Catégorie de placement	Allocation stratégique d'actifs		Investi au 31.12.2012
	Stratégie	Fourchette	
Liquidités	5 %	0 – 10 %	3.16 %
Obligations CHF	29 %	26 – 32 %	29.91 %
Actions Suisse	10 %	8 – 12 %	9.99 %
Actions étrangères	16 %	14 – 18 %	16.02 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	3.07 %
Immobilier Suisse	31 %	28 – 34 %	31.73 %
Immobilier étranger	2 %	0 – 3 %	1.49 %
Commodities (matières premières)	4 %	1 – 5 %	4.40 %
Placements chez l'employeur	0 %	0 – 2 %	0.23 %
	100 %		100.00 %

Performance 2012

Malgré l'insécurité, les marchés en action dans leur globalité sont, dans une large palette, montés en 2012. Ceci en particulier en raison de l'injection massive de liquidités des banques centrales. La popularité de l'investissement en marché immobilier Suisse n'a également pas déchanté au cours de cette année. Ce n'est pas une surprise que le rendement d'une obligation d'Etat à 10 ans se situait à 0.6% en moyenne en 2012 en raison du très faible niveau du taux d'intérêt.

Les différentes catégories de placement ont réalisés les rendements suivants :

Obligations Suisse	3.92 %
Actions Suisse	18.44 %
Actions étrangères	12.62 %
Actions marchés émergents (pays émergents)	15.30 %
Immobilier Suisse	5.71 %
Commodities (matières premières)	- 0.70 %
Performance totale 2012	6.84 %
Benchmark	7.24 %

La performance globale de la Fondation collective Symova de 6.84% a été, au cours de l'année commerciale écoulée, en dessous de 0.40% par rapport à notre propre indice de stratégie donné. La différence est à retrancher plus particulièrement à l'investissement en immobilier (tournus de réévaluation des biens immobiliers) ainsi qu'à la part réduite en investissement du marché obligataire étranger. En outre, le rendement Benchmark de 7.24% ne tient compte d'aucun frais de gestion de la fortune. Ces derniers se sont montés en 2012 pour la Fondation collective Symova à quelques CHF 1'819'101 (sans les placements collectifs), ce qui représente 0.09% de la fortune totale.



Décompte des frais de gestion

Le décompte ordinaire des frais de gestion présente au bilan un excédent de CHF 212'139. S'y ajoutera un gain supplémentaire de prestations de services CHF 18'255.

Basé sur les dispositions réglementaires, les éventuels bénéfices découlant du bilan annuel des frais de gestions seront redistribués proportionnellement aux entreprises. Ainsi un montant total de CHF 157'394 à fin 2012 a été distribué proportionnellement aux entreprises sous la forme de réserve de cotisation de l'employeur.

Bilan ordinaire

	2012 en CHF	2011 en CHF
Cotisations de frais de gestions	1'794'078	2'112'766
Charges administratives	2'240'922	2'058'197
Déduction de la part frais de gestion de fortune	- 658'983	- 646'232
Total charges administratives	1'581'939	1'411'965
Excédent du bilan ordinaire	212'139	700'801

Décompte global

Bénéfice reporté en début d'exercice	861'500	2'653'994
Bénéfice bilan ordinaire	212'139	700'801
Produits extraordinaires ⁽¹⁾	18'255	197'726
Distribution en faveur des caisses de prévoyances	- 157'394	- 2'691'021
Bénéfice à reporter	934'500	861'500

(1) L'administration de la Fondation collective Symova a continué de gérer des mandats de services pour la Caisse de pensions de l'ASCOOP en liqu. pour lesquels cette première en a été rétribuée.

Le Conseil de Fondation a décidé de diminuer la cotisation pour frais de gestion des assurés actifs dès le 01.01.2012. Depuis le 01.01.2012, sont ainsi valables les cotisations pour frais de gestions suivantes :

Nbre de personnes actives assurées	Module	Cotis. de frais de gestion annuelle par assuré actif	Cotis de frais de gestion annuelle par bénéficiaire de rente
1 – 9	VK 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	VK 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	VK 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	VK 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	VK 5	CHF 201.00	CHF 96.00
dès 1'000	VK 6	CHF 174.00	CHF 96.00



Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations pour les cas de prévoyance de décès et d'invalidité (prestations de risques). En 2012 les prestations effectives ont également été considérablement plus basses qu'attendues selon la probabilité découlant des bases techniques actuarielles LPP 2010 (base technique pour le calcul de la cotisation de risque). Il en résulte ainsi un bénéfice de CHF 8'669'979. Ce bénéfice a été distribué aux caisses de prévoyance proportionnellement aux cotisations de risques versées et attribué à la réserve pour changement de bases des assurés actifs.

	2012 en CHF	2011 en CHF
Cotisation de risque employé / employeur	12'989'609	12'599'859
Déduction des prestations réglementaires	<u>- 5'509'822</u>	<u>- 4'706'494</u>
Excédent des cotisations	7'479'787	7'893'365
Constitution des réserves	- 850'000	- 670'000
Bénéfice de l'activité d'assurance	6'629'787	7'223'365
Rendement du placement de la fortune	2'536'192	691'129
Constitution des réserves de fluctuation des valeurs	<u>- 496'000</u>	<u>- 199'000</u>
Total du bénéfice avant distribution	8'669'979	7'715'494

Le Conseil de Fondation a décidé de la distribution du bénéfice suivant de l'institution d'assurance :

	2012 en CHF	2011 en CHF
Bénéfice global	8'669'979	7'715'494
Report à nouveau	<u>- 528'000</u>	<u>100'000</u>
Distribution en faveur des caisses de prévoyance	8'141'979	7'815'494
Pour la constitution de réserves pour changement de bases des assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)		

Après distribution, la fortune de l'institution d'assurance se composait comme suit :

Fonds de fluctuation des risques (calcul de l'expert en caisses de pension)	24'250'000	23'400'000
Réserve de fluctuation des valeurs	3'468'000	2'972'000
Report de bénéfices (6 mois de cotisations)	<u>7'028'000</u>	<u>6'500'000</u>
Total de la fortune (provisions) à la fin de l'année	34'746'000	32'872'000



Bilan actuariel

	2012 in CHF	2011 in CHF
Fortune de prévoyance disponible	2'010'876'586	1'828'085'466
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'010'426'145	988'291'937
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	930'892'972	930'767'707
Provisions techniques	45'952'934	30'412'598
Total des obligations actuarielles	1'987'272'051	1'949'472'242
Bénéfice (année précédente découvert)	23'604'535	-121'386'776

Degré de couverture (Consolidation de toutes les caisses de prévoyances) **101.19 %** **93.77 %**

Degré de couverture inclus institution d'assurance et bénéfice reporté du décompte frais de gestions **101.75 %** **94.38 %**

Degré de couverture des caisses de prévoyances individuelles

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyances au 31.12.2012		Nombre de caisses de prévoyances au 31.12.2011	
80.00 à 84.99 %	-	0 %	9	13 %
85.00 à 89.99 %	8	12 %	4	6 %
90.00 à 94.99 %	3	4 %	10	15 %
95.00 à 99.99 %	6	9 %	16	24 %
100.00 à 114.30 % ⁽¹⁾	44	65 %	26	39 %
plus de 114.31 %	7	10 %	2	3 %
Total	68	100 %	67	100 %

(1) Jusqu'à un degré de couverture de 114.30 % (ann. préc. 112.70 %) des réserves de fluctuation des valeurs seront créées. Les fonds libres ne sont à disposition qu'au-delà.

Effectif des assurés

	Au 31.12.2012			Au 31.12.2011		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total assurés actifs	5'687	1'084	6'771	5'576	1'009	6'585
Rentes de vieillesse	2'031	105	2'136	2'009	106	2'115
Rentes d'invalidité	134	14	148	138	11	149
Rentes de conjoint	14	1'093	1'107	15	1'080	1'095
Rentes orphelin / enfant	63	50	113	63	50	113
Rentes totales	2'241	1'255	3'496	2'225	1'247	3'472



Organisation

Conseil de fondation (période du mandat du 01.07.2010 au 30.06.2013)

Représentants des employeurs :

Flury Hans, Senior Consultant, Bolligen		Président
Blumenthal Paul, CA TransN, Schmitzen	dès le 01.07.2012	
Germanier Jean-Michel, Directeur TN, Marin-Epagnier	jusqu'au 31.03.2012	
Kirberg Frank, chef finances- HR SOB, Weinfeld		
Stricker Hans-Jakob, Directeur adjoint RBS, Urtenen-Schönbühl		
Trachsel Werner, Directeur VZO, Uerikon		

Représentants des employés :

Niederer Heinz, division finances AB, Heiden	Vice-président
Christen Eric, électricien CJ, Les Pommerats	
Graf-Litscher Edith, Secrétaire SEV, Conseillère nationale (PS/TG), Frauenfeld	
Hunziker Kurt, conducteur de bateaux SGV, Luzern	
Reichen Beat, adjoint chef serrurerie/mécanique BLS AG, Spiez	

Commission des placements (période du mandat du 01.10.2012 au 30.09.2013)

Bähler Markus, chef des finances Verkehrsbetriebe STI, Thun	Président
Trachsel Werner, Directeur VZO, Uerikon	Vice-président
Flury Hans, Senior Consultant BLS AG, Bolligen	
Krebs Ralph, chef finances/logistique Reka, Muri	
Niklaus Urs, Directeur Fondation collective Symova, Lohn-Ammannsegg	
Ammann Dominique, PPCmetrics AG Zürich; consultant (sans droit de vote)	

Direction

Niklaus Urs, directeur
Gabriel Sara, responsable placements et finances
Keller Remo, directeur adjoint et responsable prévoyance

Consultants externes

Expert de prévoyance professionnelle	Martin Schnider, Abcon AG
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers AG, Bern
Autorité de surveillance	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA)
Expert en placements	PPCmetrics AG

